ÉLECTRICITÉ

Installation électrique dans le logement

Objectifs :

Réaliser les installations électriques dans le logement dans le respect des règles de l'art.

Connaître les risques électriques et les mesures de protections et comprendre le fonctionnement des appareils (disjoncteur, fusible).

Prendre en compte les règles spécifiques au logement : répartition des circuits, calibre des protections, volume des salles d'eau, la prise de terre et les liaisons équipotentielles, etc.

Câbler sur maquette des schémas tels que : le va et vient, le télérupteur, la gestion d'énergie par fil pilote, etc.

Public concerné :

Monteurs électriciens souhaitant créer une installation électrique dans le logement.

Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français *(formation adaptée possible sous condition)*.

Avoir une première expérience et connaître les bases de l'électricité (niveau équivalent au stage ELEC 1).

Durée :

5 jours en continu (35 heures).

Pédagogie :

La progression pédagogique s'appuie sur l'exposé des notions de base, des démonstrations et de nombreux exercices pratiques.

Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.

40 % du temps est consacré à des démonstrations.

Évaluation des acquis : Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session

Outils pédagogiques :

Salle de cours équipée.
Maquettes pour câblage.

Accessibilité :

En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation :

Attestation de formation.

Lieu :

CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHATEAU (63).

Ce contenu ci-après peut être personnalisé à vos besoins dans le cadre d'une session intra entreprise.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 – Contextes règlementaires

- Réglementation électrique
- DTU et normes
- Marquage CE et marque NF
- Consuel, Promotelec

2 – Risques électriques

- Généralités
- Electrisation
- Influence électrique sur les muscles
- Impédances du corps humain
- Effet du courant dans le corps
- Seuils d'électrisation
- Mesures de protection contre les contacts directs et les contacts indirects
- Le court-circuit et ses effets
- TBT S et TBT F

3 – Appareillage électrique de protection

- Fusibles
- Disjoncteur modulaire
- Disjoncteur magnétothermique
- Fonctionnement d'un disjoncteur différentiel
- Disjoncteur différentiel d'abonné

4 – Schéma de liaison à la terre

- Régime TT

5 – Câbles et canalisations

- Câble et conducteur
- Code de couleur des câbles
- Code IP
- Types de conduit
- Moulures ou goulottes

6 – Schémas et symboles électriques

- Langage de l'électricien
- Symboles utilisés en schéma électrique
- Schéma architectural, unifilaire, multifilaire

7 – Installations dans le logement

- Distribution BT
- Tarif limité ou bleu
- Gaine technique logement (GTL)
- Prises de terre et mesure de terre
- Borne principale de terre
- Liaisons équipotentielles
- Volumes de salles d'eau
- Matériels électriques autorisés dans ces volumes
- Sélectivité des différentiels
- Classes des appareils
- Pose en montage encastré
- Socles de prises de courant
- Eclairage (DCL)
- Choix des interrupteurs différentiels
- Répartition et sections des circuits
- Mise en œuvre de parafoudres en schéma TT

8 – Applications pratiques

- Réalisation du schéma et câblage de va et vient, de télé rupteur, de gestion d'énergie par fil pilote, de minuteries, de prise de courant, de micromodule etc.
- Test d'évaluation des acquis

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Une calculatrice.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France